

## L'avenir du SMUR s'éclaircit



L'avenir du SMUR s'éclaircit

Suite à la forte mobilisation, ce vendredi 12 avril, devant l'hôpital de Condom, des élus, de la population et des employés de l'hôpital, l'avenir du SMUR semble s'éclaircir. En effet, lors de son intervention le directeur du premier secours à l'ARS, Pascal Durand, a démenti son intention de fermer les urgences, la nuit. Ce qui laisse sous-entendre qu'elles seraient aussi ouvertes le jour, soit 24 h sur 24. Ce qui pourrait amener une collaboration avec le Lot-et-Garonne, Agen et Nérac. Reste maintenant à l'organiser, ce qui devrait se concrétiser dans les trois à quatre semaines à venir.

### Interview de la députée Gisèle Biémouret à l'issue de la visite de l'ARS

#### Journal du Gers : En quoi consistait la venue des responsables de l'ARS Occitanie ?



**Gisèle Biémouret** : Il s'agissait de ma demande lors de ma rencontre avec le directeur général de l'ARS la semaine passée. Il était question de résoudre définitivement une situation devenue ubuesque ces derniers temps marquée par des événements indésirables. C'était un peu la rencontre de la dernière chance. La réception de Pascal Durand, directeur des projets, accompagné du Docteur Christine Sagnès-Raffy, sous-directrice aux premiers recours, consistait à tirer les leçons de l'ensemble des discussions qui se déroulent, depuis près d'un an avec l'ARS. Avec le Collectif, nous entendions rappeler nos arguments envers un service efficace et mobilisé pour continuer à protéger les Gersois.

#### JdG : Quel a été votre message en tant que présidente du conseil de surveillance de l'établissement ?

**GB** : J'ai rappelé, une nouvelle fois, l'exigence du maintien d'un véritable service d'urgence en continue sur Condom appuyé par une ligne SMUR dédiée à Condom et à tout le nord du département. Une exigence d'accès aux soins de premiers recours pour les 45.000 habitants concernés, une exigence de santé publique par rapport aux 8.000 passages comptabilisés chaque année ou encore des urgences vitales à prendre en charge tous les 1,8 jours. Avec un large soutien des élus, il était hors de question de laisser se dégrader le service actuel pour le transformer en service de soins non programmés.

#### JdG : Que faut-il retenir finalement de leur visite ?

**GB** : A l'issue de leurs différentes rencontres, ils ont confirmé, comme ils l'ont présenté devant les citoyens et élus rassemblés dans la cour de l'hôpital, le principe de réarmer le SMUR de Condom d'ici trois à quatre semaines. Ils ont également rappelé l'intérêt de maintenir les urgences ouvertes durant la nuit. Il s'agit réellement d'une première victoire qu'il va nous falloir concrétiser d'ici quelques mois. Il reste désormais aux équipes de mettre au point la meilleure coopération possible avec leurs homologues du centre hospitalier d'Agen/Nérac.

#### Extrait du discours de FO Centre hospitalier de Condom

" Pareil, il serait absurde qu'elle (l'ARS) ait voulu fermer le SMUR pour dériver ses missions au profil de sauver la planète en réduisant le bilan carbone ; c'est-à-dire rouler moins en fonctionnant qu'en 12 heures au lieu de 24 h ?

Quelle stratégie de la part des économistes !

Nous assistons aujourd'hui à une désertification médicale sans précédent. Ce n'est plus de l'offre de soins que l'on pratique, mais de l'offre mortuaire !

Devons-nous changer d'activité, nous transformer en pompe funèbre à profusion ? Est-ce que l'ARS souhaite nous radier de la carte de l'offre de soins sans notre consentement ? Veut-elle enterrer le SMUR de Condom et celui d'Auch ?

Et bien NON, nous n'allons pas nous laisser faire ! Tous les Gersois paient des impôts pour avoir des services publics. Il est hors de question de détourner notre argent pour faire ce que bon vous semble. On ne joue pas au Monopoly, ici. Le Gers n'est pas à vendre, et on ne joue pas à la roulette russe non plus !

Sachez que nous sommes fiers de vivre dans cette ruralité, nous n'avons peur de rien et nous ne faisons peur à personne.

Vous n'avez pas le droit de nous abandonner sinon ce serait non assistance à personne en danger | Cela relève du code pénal | On peut aussi vous rappeler l'article 1er des droits de l'Homme : les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit.

Nous avons donc le droit de nous faire soigner et nous exigeons que vous rétablissiez l'offre de soins urgemment " .

### Textes et photos de Marc Le Saux



IMG\_7196.jpg



De nombreux élus étaient présents à la manifestation.



IMG\_7262.jpg



IMG\_7329.jpg



Gérard Dubrac, maire de Condom : " Nous allons encore rester mobilisés jusqu'à ce que les choses soient mises en place".



Moments de déclarations.